

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

32

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 12 mars 2012



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : Mme MASLOUHI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLE - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - Mme MODDE - Mme CHEVALIER - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. MAGLICA) - M. DESEILLE (pouvoir Mme CHEVALIER) - Mme REVEL-LEFEVRE (pouvoir M. BERTHIER) - M. EL HASSOUNI (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme JUBAN (pouvoir Mme TROUWBORST)
Membres absents : Mme DURNERIN - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BEKHTAOUI - M. BORDAT - M. BOURGUIGNAT

OBJET

DE LA DELIBERATION

Accueil d'une étape du Kids Fit le 18 juillet 2012 à Dijon - Attribution de subvention - Convention à passer entre la Ville et l'association Tigre

Monsieur Grandguillaume, au nom des commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Le Kids Fit est organisé sous l'égide de la Fédération Française de Triathlon et se déroule dans plusieurs villes étapes en France. Il participe au développement du sport.

L'UNICEF a souhaité s'associer à cet événement destiné aux enfants de cinq à douze ans pour les raisons suivantes : incitation à prendre goût au sport, caractère pédagogique de la manifestation, organisation nationale et gratuite pour les enfants issus de tout milieu social, messages véhiculés sur la solidarité, le développement durable, la santé et la nutrition.

Une étape peut être accueillie à Dijon le 18 juillet 2012 à destination d'environ cinq cents enfants de cinq à douze ans. La Ville de Dijon bénéficiera le cas échéant de droits de communication et pourra s'identifier comme « ville étape du Kids Iron Tour ». Accessible au public gratuitement et ouverte aux accueils de loisirs dijonnais, cette manifestation pourra avoir lieu au parc de la Colombière.

Pour l'accueil de cet événement sportif, la Ville s'engage à verser une contribution financière de 3 000 € et à fournir un certain nombre de prestations matérielles : branchements électriques, prêt de matériel, mise à disposition de personnel, etc. Ces dispositions sont contractualisées dans le cadre d'une convention de partenariat à passer entre la Ville et l'organisateur, dont le projet est annexé au rapport.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - décider l'accueil par la Ville de l'étape du Kids Fit du 18 juillet 2012 ;
- 2 - décider l'octroi d'une subvention de 3 000 € à l'association Tigre pour l'organisation de cette manifestation ;
- 3 - approuver le projet de convention de partenariat à intervenir entre la Ville et l'association, annexé au rapport, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- 4 - m'autoriser à signer la convention définitive ainsi que tout acte à intervenir pour son application.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ